



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 7b de l'ordre du jour

CX/FA 16/48/16

Janvier 2016

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES

Quarante-huitième session

Xi'an (Chine), 14-18 mars 2016

INFORMATION SUR L'UTILISATION COMMERCIALE DU: SULFATE ACIDE DE POTASSIUM (SIN 515(II)), SORBATE DE SODIUM (SIN 201) ET SULFITE ACIDE DE CALCIUM (SIN 227)

(Réponses à la CL 2015/9-FA partie C, point 9)

Observations de la Colombie

En Colombie, le sorbate de sodium (SIN 201) est utilisé en tant que conservateur avec un niveau d'emploi maximal de 1000 ppm.

Par conséquent, étant donné qu'il n'existe aucune publication valide exposant des risques inacceptables associés à l'emploi du sorbate de sodium, et en tenant compte de son emploi dans l'industrie alimentaire dans notre pays, la Colombie ne soutient pas sa suppression de la CODEX STAN 192 - 1995.

Pour ce qui est des deux autres additifs, le sulfate acide de potassium (SIN 515 (ii)) et le sulfite acide de calcium (SIN 227), compte tenu de son emploi industriel inexistant dans ce pays, la Colombie soutient sa suppression de la CODEX STAN 192 - 1995).